

Lartigue, en présence de Sir James Kempt, digne représentant de notre roi.

Avec Lord Aylmer, les difficultés politiques dégénèrent en aigreur ; et la chambre adopte 92 résolutions, renfermant les griefs dont on a à se plaindre. Le parlement impérial laisse au bureau colonial la solution de cette affaire ; ce qui amène les malheureux troubles de 1837. En 1838, la cause des Canadiens-français doit succomber. Sir John Colborne fait juger les prisonniers politiques par une Cour martiale ; treize victimes montent sur l'échafaud, les autres sont condamnées à la déportation. Tous leurs biens sont confisqués. Bientôt après, le parlement impérial vote le Bill d'union entre le Haut et le BasCanada, malgré les pétitions du clergé catholique.

En 1840, Mère Sainte-Madeleine laisse le gouvernement de la communauté, conformément à la règle. Réélue plusieurs fois, elle est supérieure officielle vingt-quatre ans ; mais pendant plus de quarante ans, elle guide sûrement ses collaboratrices. Ce sont :

Dix-huitième supérieure : Françoise Huot, dite Sainte-Gertrude, 1840-1843 ; décédée en 1850. Dix-neuvième supérieure : Marie-Louise Dorval, dite Sainte-Elisabeth, 1849-1855, décédée en 1866. Vingtième supérieure : Sophie Mignault, dite Saint-Bernard, 1861-1864 ; 1882-1885, décédée en 1890. Vingt-unième supérieure : Mary. Ann. Gibson, dite Sainte-Ursule, 1864-1870 ; décédée en 1897.

Mère Sainte-Madeleine excelle en prudence ; et son règne prouve combien saint Thomas d'Aquin avait raison de mettre cette vertu au premier rang pour ceux qui gouvernent. Cette prudence, accompagnée d'humilité, la porte à s'effacer constamment, pour donner libre expansion à toutes. Aussi, que de femmes supérieures de son temps ! il n'y en a point d'inférieures. Chacun se dévoue en sa branche, toute à son aise, sous le regard maternel. Le nombre des sujets étant alors limité à quatre-vingts, celles qui entrent sont des choisies entre mille. Citons-en quelques-unes. Margaret McComb, Sainte-Scholastique, institutrice distinguée, Maitresse des Novices, Conseillère.